

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 JUILLET 2013**  
*(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)*

Le conseil communautaire s'est réuni le 30 septembre 2013 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT, sur convocation adressée le 20 septembre 2013  
29 conseillers étaient présents

Melle FAIVRE Hélène a été élue secrétaire de séance.

Le Président met au vote le procès verbal de la séance du 4 juillet 2013. Il est adopté à l'unanimité.  
Le Président passe à l'ordre du jour

### **Décisions prises par délégation**

#### **Marché Maitrise Œuvre Espace Monet Rollinat**

3 candidats ont répondu à la consultation.

Le marché a été attribué pour la tranche ferme à l'Atelier ANDRON de Périgueux qui a fait la meilleure offre sur l'enveloppe prévisionnelle de travaux de 800 000 € : 38 400 € HT pour la tranche ferme (jusqu'à la phase APD). La tranche conditionnelle est proposée à 65 200 € HT comprenant l'OPC (phase PRO et travaux).

### **Domaine Intercommunalité**

#### **Entrée des communes de Chambon Ste Croix et Chéniers**

Le président informe le conseil que suite à la délibération du 04 juillet, la CDCI a donné un avis favorable à l'entrée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 des 2 communes de Chambon et Chéniers dans le Pays Dunois, de même que la commission restreinte qui examine les demandes des communes.

L'arrêté préfectoral doit être pris avant fin octobre.

#### **Le point sur la dissolution du syndicat mixte des 3 Lacs**

Pas d'évolution à ce jour. Le comité de pilotage doit se réunir le 10 octobre afin d'examiner un projet de répartition de l'actif et du passif

### **Domaine Tourisme**

#### **Espace Monet Rollinat : Maitrise d'œuvre : modification du plan de financement**

Le Président explique que, suite à l'ouverture des plis concernant le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre, le coût est moins important que celui estimé en mai 2013. Il propose aussi de demander une aide financière au Gal Socle qui est le gestionnaire des fonds LEADER. Les subventions représenteraient ainsi 80 % de la dépense. Le conseil, à l'unanimité, adopte le nouveau plan de financement

#### **Hôtel Lépinat : Promotion et communication pour l'ouverture du Centre d'Interprétation (printemps 2014) : plan de financement prévisionnel**

Le Président explique que l'avancée des travaux de l'Hôtel Lépinat suit le calendrier prévu. L'ouverture devrait avoir lieu au printemps 2014 (environ mai) et doit être accompagnée d'une campagne de communication.

Ce travail doit être réalisé par un professionnel (agence de communication). Il faut donc maintenant élaborer un cahier des charges pour lancer le marché de consultation. Un groupe de travail a été créé à cet effet par la commission tourisme. Elle intègre des élus, techniciens et des membres de l'OT.

Il est rappelé dans la discussion qu'il est souhaité que la gestion de l'Hôtel Lépinat soit dédiée à l'OT.

Le plan de communication peut bénéficier d'aide de l'Europe (Leader) au taux de 55 %, du Département (10 %), et de la Région, sous réserve de reliquat de crédits (10 %).

Le plan de financement prévoyant un autofinancement de 25 % (ou 35 %) est adopté à l'unanimité.

Les crédits seront ouverts par décision modificative au budget, l'autofinancement étant pris sur la ligne de réserve.

### **Le point sur les sentiers pédestres d'intérêt communautaire**

#### 1. St Sébastien :

Le nouveau tracé demandé, pour éviter le passage sur la D69 par le Comité de Défense de la Gare de St Sébastien et la commune est adopté.

#### 2. Fléchage directionnel

La commission propose d'étudier le coût de réalisation de flèches directionnelles aux endroits où il y a des croisements de sentiers. Cela permettra aussi de récupérer des points supplémentaires pour l'inscription au PDIPR.

#### 3. le point sur l'inscription au PDIPR

Nathalie Pavageau aidera les communes à préparer les documents réglementaires demandés par le Conseil Général.

#### 4. le point sur les sentiers de randonnées des communes entrantes

Les tracés des sentiers sont entrés dans le logiciel. L'étude technique est commencée.

Colondannes : étude sur le terrain réalisée pour le sentier à créer.

Le Bourg d'Hem et La Celle Dunoise : il reste à faire l'étude technique sur place à faire et recherche des propriétaires pour les parcelles privées.

#### 5. Les panneaux de départ des sentiers seront posés durant l'hiver par le chantier d'insertion

#### 6. Balisage pédestre à rénover et créer :

Après discussion et après avoir comparé les devis, et sur proposition de la Commission Tourisme, le conseil communautaire décide de faire faire le balisage pédestre au chantier d'insertion PPE du Pays Ouest Creuse.

## **Domaine Jeunesse/Sport Culture**

### **Le point sur les travaux à La Palestel**

La consultation a été lancée en juillet. L'ouverture des plis a eu lieu le 12 septembre. L'attribution des marchés est en cours : 5 lots sont retenus, 3 sont en négociation et 1 infructueux (Désamiantage) Ce lot a été relancé.

### **Demande de subvention du Bridge Club Fit 23**

Le conseil décide de ne pas donner une suite favorable, le club n'intervenant plus dans le cadre du contrat éducatif local, le collège ne s'inscrivant plus dans ce dispositif

### **Rythmes scolaires**

Après une réunion avec les maires possédant des écoles (9 communes – 10 écoles – 24 classes) et une seconde avec les associations locales, le conseil communautaire avec 24 voix pour, 4 contre et 1 abstention) propose :

- De mener une réflexion et de constituer un Projet Educatif Territorial intercommunal, avec les communes qui le désirent, en différenciant les maternelles des primaires, avec la création d'un comité de pilotage comprenant les communes, la communauté de Communes, les services d'Etat (DDCSPP, DASEN...), les associations participant au projet, les conseils d'école, la CAF, la MSA....

- De choisir des temps périscolaires de 2 fois 1h30 d'activités par semaine pour chaque classe
- De prévoir un cofinancement entre communes et Communauté de communes et la gratuité pour les familles.

## **Domaine Economie**

### **Le point sur le dossier « Parc d'activités »**

La consultation a été lancée en août. L'ouverture des plis a eu lieu le 26 septembre. L'analyse des offres est en cours. Le permis d'aménager déposé le 11 septembre dans les communes de St Sulpice le Dunois et Dun le Palestel est en cours d'instruction.

### **Aménagement numérique : suite donnée à l'appel à expression des besoins HD/THD**

Le Président donne lecture de la lettre de DORSAL informant que notre dossier de candidature a

été retenu. Une concertation sur les projets à mettre en place sur notre territoire interviendra après les études qui sont en cours de réalisation (définitions des schémas d'ingénierie, type d'infrastructure réalisable...)

## **Domaine Finances**

### **Attribution de compensation des communes entrantes au 1<sup>er</sup> janvier :**

Les conseils municipaux des communes membres ont approuvé à la majorité qualifiée le rapport rendu par la commission locale d'évaluation des charges transférées pour les 3 communes entrantes au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les montants arrêtés le sont à titre transitoire pour Le Bourg d'Hem et La Celle Dunoise, dans l'attente de la dissolution du Syndicat des 3 Lacs et de la reprise effective des compétences qu'il exerce.

L'attribution de compensation de Colondannes est en revanche figée à 50 939 € (fiscalité reversée diminuées des charges transférées, notamment le transport scolaire du collège)

## **Domaine Habitat**

### **Bilan de la première année du programme d'amélioration de l'Habitat**

Présenté par M. Forest, vice président en charge du domaine Social/habitat

	Amélio.énergie	Autonomie	Habitat indigne/dégradé	Autres travaux	TOTAL
Dossiers déposés	12	8	1	2	23
Dossiers en cours	18	11	4		33

Permanences itinérantes : la fréquentation ayant été assez faible, la commission sociale a proposé d'en maintenir une seule à St Sébastien, une fois par mois. Le conseil suit cet avis.

### **Evolutions réglementaires intervenues depuis le 1<sup>er</sup> juin**

- Pour les propriétaires occupants : relèvement des plafonds de ressources et augmentation de la prime solidarité écologique
- Pour les propriétaires bailleurs : les logements sont maintenant éligibles au programme « Habiter mieux » et les travaux d'économie d'énergie des logements peu ou pas dégradés peuvent être subventionnés : cette nouvelle catégorie éligible ne figurant pas dans la convention, les dossiers peuvent être traités en direct par l'ANAH. Toutefois, la commission sociale a émis un avis favorable pour qu'ils soient gérés dans le cadre de l'animation du programme en cours. Le conseil suit l'avis de la commission

Le Président propose au conseil communautaire d'adopter une position de principe pour accepter la signature d'un avenant décidant de la prolongation d'un an du programme, compte tenu qu'il y a eu un décalage de 18 mois entre le point de départ théorique et le démarrage effectif.

Parallèlement à cette prolongation, il est nécessaire de prévoir la reconduction pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, du poste de chargé de mission créé pour animer le programme

Le conseil communautaire accepte les propositions du Président.

## **Domaine Déchets**

### **Transformation du SIERS en syndicat départemental d'aménagement durable « EVOLIS 23 » : adhésion du Département de la Creuse et approbation des statuts**

Le Président présente les conclusions des travaux du SME conduisant à faire évoluer le SIERS en un syndicat départemental pour permettre le portage de solutions de traitement des déchets. Il présente la demande d'adhésion du Département à ce futur syndicat ainsi que les projets de statuts. Ceux-ci prévoient notamment une évolution du contenu de la compétence déchets, une forte évolution de la représentativité de la gouvernance. Il rappelle que chaque adhérent doit se prononcer à la fois sur la demande d'adhésion du Département et sur le projet de statuts.

Après délibération, le conseil communautaire à la majorité (28 pour – 1 contre), accepte l'adhésion du Département de la Creuse approuve les statuts du futur syndicat départemental d'aménagement durable de la Creuse nommé Evolis 23.

## **Domaine Mobilité**

### **Transport à la demande : Tarif applicable pour le volet « public en insertion »**

Annie Tixier, vice présidente en charge de la mobilité rappelle la décision prise en début d'année d'ouvrir le transport à la demande au public en insertion afin de leur permettre l'accès aux chantiers d'insertion situés à La Souterraine. Il a bien été spécifié que le levier transport à la demande est utilisé uniquement lorsque toutes les autres possibilités ont été infructueuses (ligne Trans-Creuse, co-voiturage, location 2 roues...)

Le problème du transport ayant ainsi une solution, des personnes du territoire ont pu être embauchées.

Il y a lieu de fixer un tarif spécifique pour ce trajet taxi pour La Souterraine.

Il est proposé un tarif de 10 € aller-retour, compte tenu que ces personnes travaillent et aussi afin de les inciter à trouver une autre solution, le transport à la demande restant un moyen de déplacement coûteux pour les collectivités concernées (Comcom et Conseil Général)

Le conseil accepte ce tarif.

## **Questions diverses**

- Le Président a distribué à chaque commune un dossier présentant les résultats des évaluations DCT et Leader.
- M. Parlebas fait savoir que l'exposition Eau et Lumière qui a eu lieu durant 3 semaines au mois d'août 2013 a accueilli 1055 visiteurs.
- Certificat d'Economie d'Energie (CEE) : un dossier a été envoyé au SDEC pour voir s'il peut être possible d'avoir des CEE pour l'Hôtel Lépinat.

La séance est levée à 21h30.